

VOS SOLICITATIONS : les bons réflexes !

Pour toute demande ou sollicitation, vous devez vous rendre dans votre point accueil de secteur ou de contacter directement votre gardien.

Cela permet un traitement plus rapide. La sollicitation est immédiatement prise en charge par le gardien en charge de votre résidence. Un accusé de réception vous sera transmis pour chaque sollicitation enregistrée.

Pour faciliter vos démarches, vous trouverez ci-dessous la liste des numéros de téléphone de vos gardiens ainsi que les adresses des points accueil. N'hésitez pas à les contacter en priorité pour toute sollicitation.

ORIELS

A. DURMAZ	06 10 25 05 84
M. JABRI	06 10 25 04 41
N. ANANE	06 60 62 08 03
J.C. BIZELA	06 60 61 89 04
A. HADOUTET	06 60 74 39 77
T. SAMBOU	06 10 25 05 73
J. SIALA BUNGA	06 10 25 07 74

CROIX TIÉNAC

2C rue René Boisanfray

E. ENNEBATI	06 84 52 30 51
D. POUYE	06 81 71 28 27
Y. CHAARY	06 75 09 58 09

FEUILLEUSES

13 rue Henri Jumelle

K. DIEU	06 10 25 05 92
---------	----------------

LIÈVRE D'OR

7 rue Maurice Vlaminck

A. MOHAMADINA	06 10 25 08 05
---------------	----------------

BÂTES

22C Bd de l'Europe – 3C Bd de l'Europe	
J. FERHOUNE	06 10 25 07 45
H. RAFASSE	06 37 81 47 72
A. AMRICHATE	06 10 25 06 97
K. DIARRA	06 10 25 07 13

PROD'HOMME

Espl Flandres Dunkerque

A. NORMAND	06 07 84 20 37
------------	----------------

TABELLIONNE

3 rue Jean Bart

A. AHSAINE	06 77 52 32 28
R. TALATA	06 10 25 05 85
Y. BERRAK	06 58 83 95 68
J.L. KOMBILA	06 10 25 08 20

CENTRE-VILLE

1 rue Victor Hugo

K. SODJEDO	06 31 49 25 58
S. BOYAT	06 60 62 32 65

VAUVETTES

5 Espl. Louis Aragon

A. CHACHI	06 19 98 03 30
M. MESSILA	06 19 98 03 22

HABITAT DROUAIS INFO

LETTRE D'INFORMATION LOCATAIRE TRIMESTRIELLE

AU 1^{ER} JANVIER, QU'EST CE QUI CHANGE ?

Entretien des parties
communes, nouveau prestataire
de chauffage individuel..

PAGE 2

RAPPEL : GESTION DES DÉCHETS LORS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Suite aux fêtes de fin d'année,
nous avons malheureusement
constaté...

PAGE 3

VOS SOLICITATIONS LES BONS RÉFLEXES

Pour toute demande ou
sollicitation...

PAGE 4

Direction de la publication : Corinne Mesnil et Estelle Carcel - Crédit graphique et rédaction : Justine Bazemont.
Dépôt-Légal : Janvier 2017 - N° ISSN : 251-7856 - Imprimé : ACR - Imprimé en 1500 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique



PAGE 2 | NOUVEAU PRESTATAIRE !



PAGE 4 | VOS SOLICITATIONS :
LES BONS RÉFLEXES !



PAGE 3 | REMPLACEMENT DES
DÉTECTEURS AUTONOMES DE
FUMÉE (DAF)

Au 1^{er} janvier, ce qui change :

Entretien des parties communes

À compter du 1^{er} janvier 2026, la prestation d'entretien de vos parties communes sera assurée par un nouveau prestataire.

Renforcer nos exigences en matière de propreté des parties communes, vous garantir un niveau de qualité constant est notre priorité. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de service et de la labellisation « Quali'hlm » d'Habitat Drouais.

En complément, nos gardiens et employés d'immeubles continueront d'assurer une surveillance régulière de l'état de propreté des halls et d'intervenir afin de maintenir un environnement agréable pour tous.



Chauffage individuel et production d'eau chaude



Toujours au 1^{er} janvier 2026, un changement de prestataire interviendra également concernant l'entretien du chauffage individuel et de la production d'eau chaude.

La Société Engie sera votre nouveau prestataire, il aura pour mission d'assurer un suivi rigoureux des équipements, d'améliorer la qualité du service rendu et de garantir une meilleure réactivité en cas de besoin.

Stationnement et véhicules immobilisés

Nous rappelons que les parkings et places de stationnement ne sont pas destinés aux véhicules abandonnés ou immobilisés pendant plusieurs jours.

À partir du 1^{er} janvier 2026, tout véhicule considéré comme une épave ou immobilisé depuis plusieurs jours fera l'objet d'un recensement.

Nous vous remercions de veiller à la bonne utilisation des places de stationnement, pour le confort et la sécurité de tous les locataires.



Remplacement des DéTECTEURS AUTONOMES DE FUMÉE (DAF)

Votre sécurité, notre priorité !

À partir de début janvier et jusqu'au début du mois de juillet 2026, une campagne de remplacement des DéTECTEURS AUTONOMES DE FUMÉE (DAF) sera menée sur l'ensemble du patrimoine.

Les locataires seront informés en amont des dates de passage dans leur bâtiment.

Nous vous remercions par avance de faciliter l'accès aux techniciens chargés de cette opération, afin de permettre un remplacement efficace et sécurisé de vos équipements.



RAPPEL : Gestion des déchets lors des fêtes de fin d'année

Suite aux fêtes de fin d'année, nous avons malheureusement constaté une situation déplorable aux abords des points de collecte, en raison de dépôts de déchets effectués au sol en l'absence temporaire des conteneurs.

Nous rappelons que l'entreposage de sacs-poubelles et d'encombrants en dehors des conteneurs est strictement interdit, notamment pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de salubrité.

Nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de civisme et de responsabilité, uniquement le temps que les conteneurs soient remis en place, et de conserver vos déchets à votre domicile durant ces périodes exceptionnelles.

Pour information, les conteneurs seront amenés à être retirés lors de chaque événement ou période spécifique (fêtes de fin d'année, 14 juillet, etc.). Ces retraits temporaires et pour éviter des actes de vandalisme sont indispensables et ne doivent en aucun cas donner lieu à des dépôts sauvages.

Nous comptons sur la coopération de chacun afin de maintenir un cadre de vie propre, sûr et agréable pour tous.

